

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'écologie, de l'énergie,
du développement durable et de
l'aménagement du territoire

NOR : DEVN0910045A

Arrêté du **27 MAI 2009**

**portant désignation du site Natura 2000
PELOUSES DE LA REGION VESULIENNE ET VALLEE DE LA COLOMBINE
(zone spéciale de conservation)**

Le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire et la secrétaire d'État chargée de l'écologie,

Vu la directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 modifiée concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages, notamment ses articles 3 et 4 et ses annexes I et II ;

Vu la décision de la Commission des Communautés européennes du 12 décembre 2008 arrêtant, en application de la directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992, la liste des sites d'importance communautaire pour la région biogéographique continentale ;

Vu le code de l'environnement, notamment le I de l'article L. 414-1 et les articles R. 414-4 et R. 414-7 ;

Vu l'arrêté du 16 novembre 2001 modifié relatif à la liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages qui peuvent justifier la désignation de zones spéciales de conservation au titre du réseau écologique européen Natura 2000 ;

Vu les avis des communes, des établissements publics de l'Etat et des organismes consulaires concernés,

Arrêtent :

Article 1^{er}

Est désigné sous l'appellation « site Natura 2000 PELOUSES DE LA REGION VESULIENNE ET VALLEE DE LA COLOMBINE » (zone spéciale de conservation FR4301338) l'espace délimité sur la carte d'assemblage au 1/50000 ainsi que sur les sept cartes au 1/25000 ci-jointes, s'étendant sur une partie du territoire des communes suivantes du département de la Haute-Saône : Andelarrot, Borey, Calmoutier, Chariez, Colombe-lès-Vesoul, Comberjon, Dampvalley-lès-Colombe, La Demie, Frotey-lès-Vesoul, Mont-le-Vernois, Montcey, Navenne, Noroy-le-Bourg, Pusey, Quincey, Vaivre-et-Montoille, Vellefaux, Vesoul, Échenoz-la-Méline.

Article 2

La liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et flore sauvages justifiant la désignation du « site Natura 2000 PELOUSES DE LA REGION VESULIENNE ET VALLEE DE LA COLOMBINE » figure en annexe au présent arrêté.

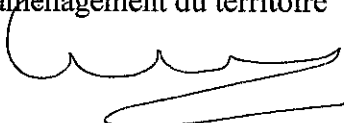
Cette liste ainsi que les cartes visées à l'article 1^{er} ci-dessus peuvent être consultées à la préfecture de la Haute-Saône, dans les mairies des communes situées dans le périmètre du site, à la direction régionale de l'environnement de Franche-Comté, ainsi qu'à la direction de l'eau et de la biodiversité au ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire.

Article 3

La directrice de l'eau et de la biodiversité est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

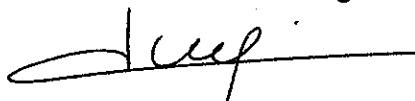
Fait à Paris, le **27 MAI 2009**

Le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire



Jean-Louis BORLOO

La secrétaire d'État chargée de l'écologie



Chantal JOUANNO

Annexe

A l'arrêté de désignation du site Natura 2000 FR4301338 PELOUSES DE LA REGION VESULIENNE ET VALLEE DE LA COLOMBINE (zone spéciale de conservation)

Liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages justifiant cette désignation

1 - Liste des habitats naturels figurant sur la liste arrêtée le 16 novembre 2001 modifié justifiant la désignation du site au titre de l'article L.414-1-I du code de l'environnement

- 3260 Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitantis* et du *Callitriche-Batrachion*
- 5110 Formation stables xérothermophiles à *Buxus sempervirens* des pentes rocheuses (*Berberidion* p.p.)
- 5130 Formations à *Juniperus communis* sur landes ou pelouses calcaires
- 6110 * Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles du *Alyso-Sedion albi*
- 6210 Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (*Festuco-Brometalia*)[*sites d'orchidées remarquables]
- 6510 Prairies maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*)
- 8160 * Eboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard
- 8210 Penthes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique
- 8310 Grottes non exploitées par le tourisme
- 9130 Hêtraies du *Asperulo-Fagetum*
- 9160 Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies sub-atlantiques et médio-européennes du *Carpinion betuli*
- 9180 * Forêts de pentes, éboulis ou ravins du *Tilio-Acerion*

2 - Liste des espèces de faune et flore sauvages figurant sur la liste arrêtée le 16 novembre 2001 modifié justifiant la désignation du site au titre de l'article L.414-1-I du code de l'environnement

Mammifères

- | | | |
|------|---------------------------|----------------------------------|
| 1308 | Barbastelle | <i>Barbastella barbastellus</i> |
| 1304 | Grand Rhinolophe | <i>Rhinolophus ferrumequinum</i> |
| 1323 | Vespertilion de Bechstein | <i>Myotis bechsteini</i> |

Amphibiens et reptiles

aucune espèce mentionnée

Poissons

- | | | |
|------|--------------------|--------------------------------|
| 1131 | Blageon | <i>Leuciscus souffia</i> |
| 1134 | Bouvière | <i>Rhodeus sericeus amarus</i> |
| 1163 | Chabot | <i>Cottus gobio</i> |
| 1096 | Lamproie de Planer | <i>Lampetra planeri</i> |

Invertébrés

1044	Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>
1060	Cuivré des marais	<i>Lycaena dispar</i>
1065	Damier de la Succise	<i>Euphydryas aurinia</i>
1074	Laineuse du Prunelier	<i>Eriogaster catax</i>

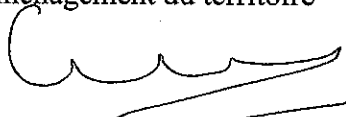
Plantes

aucune espèce mentionnée

** Habitats ou espèces dont la protection est prioritaire au sens de l'article R414-1 du code de l'environnement*

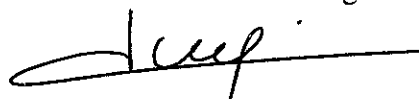
Fait à Paris, le **27 MAI 2009**

Le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire



Jean-Louis BORLOO

La secrétaire d'État chargée de l'écologie



Chantal JOUANNO



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Ministère
de l'Écologie, de l'Énergie,
du Développement durable
et de l'Aménagement
du territoire

SITE NATURA 2000 : PELOUSES DE LA REGION VESULIENNE ET VALLEE DE LA COLOMBINE (ZSC)

FR4301338 (Haute-Saône)

carte d'assemblage

Carte au 1/25000 (fond IGN scan25) annexée à l'arrêté de désignation de la ZSC

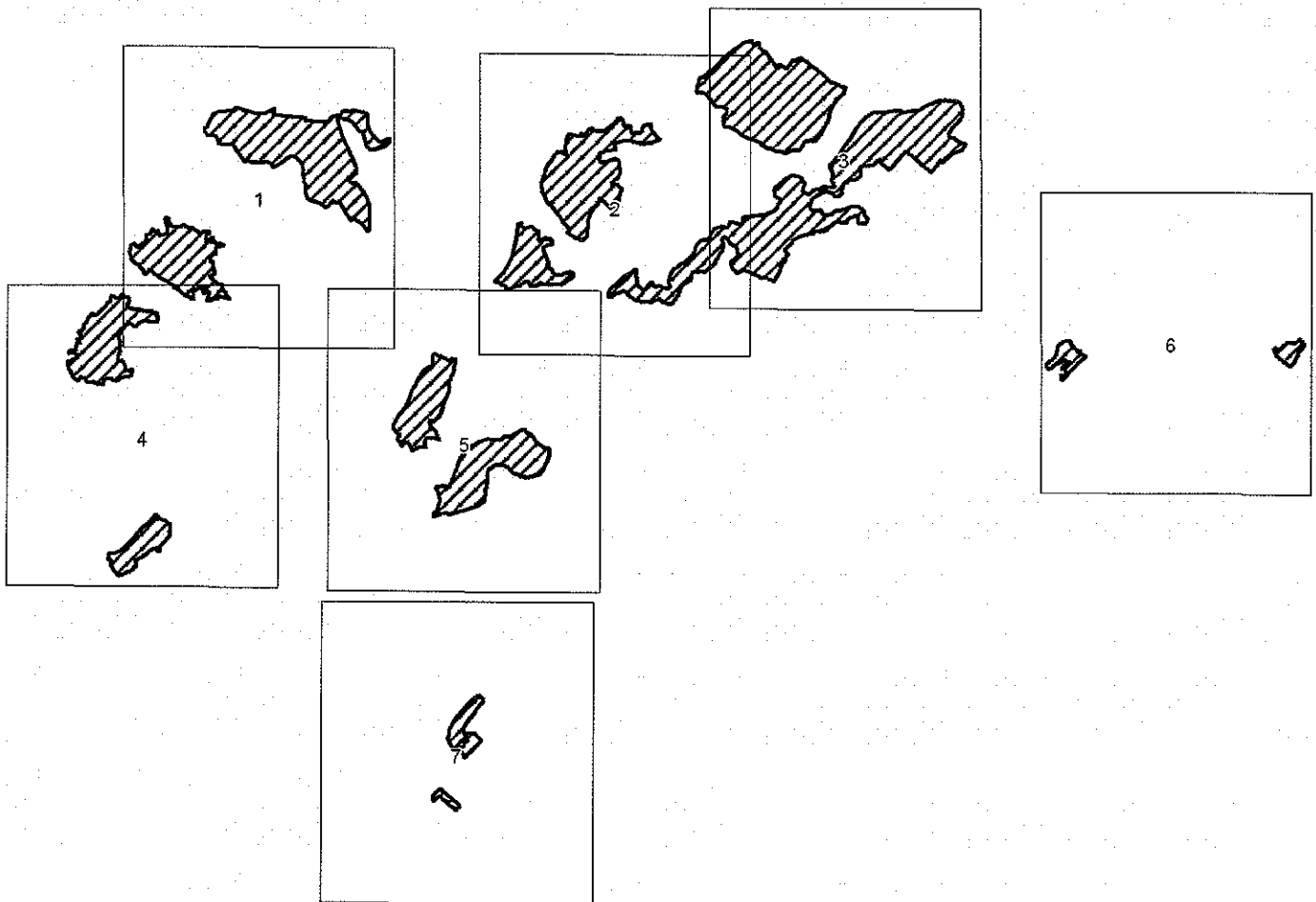
Signé le : **27 MAI 2009**

Le ministre, d'Etat, ministre de l'écologie,
de l'énergie, du développement durable
et de l'aménagement du territoire

La secrétaire d'Etat chargée de l'écologie

Jean-Louis BORLOO

Chantal JOUANNO



ZSC

Echelle : 1/50000

Fond Scan® - IGN© 2007



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère
de l'Écologie, de l'Énergie,
du Développement durable
et de l'Aménagement
du territoire

**SITE NATURA 2000 : PELOUSES DE LA REGION VESULIENNE ET
VALLEE DE LA COLOMBINE (ZSC)**

FR4301338 (Haute-Saône)

carte 1/7

Carte au 1/25000 (fond IGN scan25) annexée à l'arrêté de désignation de la ZSC

Signé le :

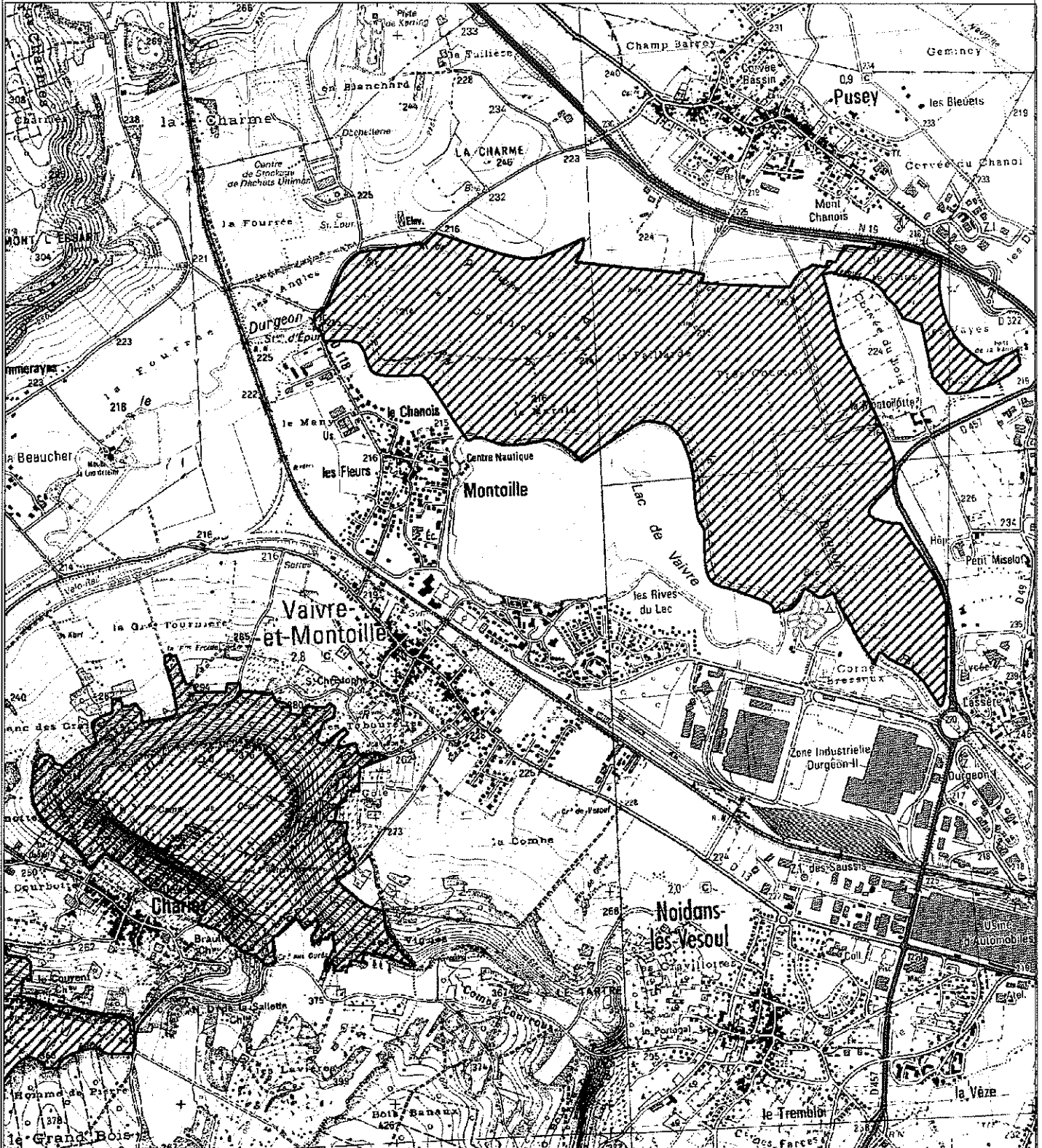
27 MAI 2009

Le ministre d'Etat, ministre de l'écologie,
de l'énergie, du développement durable
et de l'aménagement du territoire

La secrétaire d'Etat chargée de l'écologie

Jean-Louis BORLOO

Chantal JOUANNO



ZSC

Echelle : 1/25000

Fond Scan® - IGN© 2007



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Ministère
de l'Écologie, de l'Énergie,
du Développement durable
et de l'Aménagement
du territoire

SITE NATURA 2000 : PELOUSES DE LA REGION VESULIENNE ET VALLEE DE LA COLOMBINE (ZSC)

FR4301338 (Haute-Saône)

carte 2/7

Carte au 1/25000 (fond IGN scan25) annexée à l'arrêté de désignation de la ZSC

Signé le :

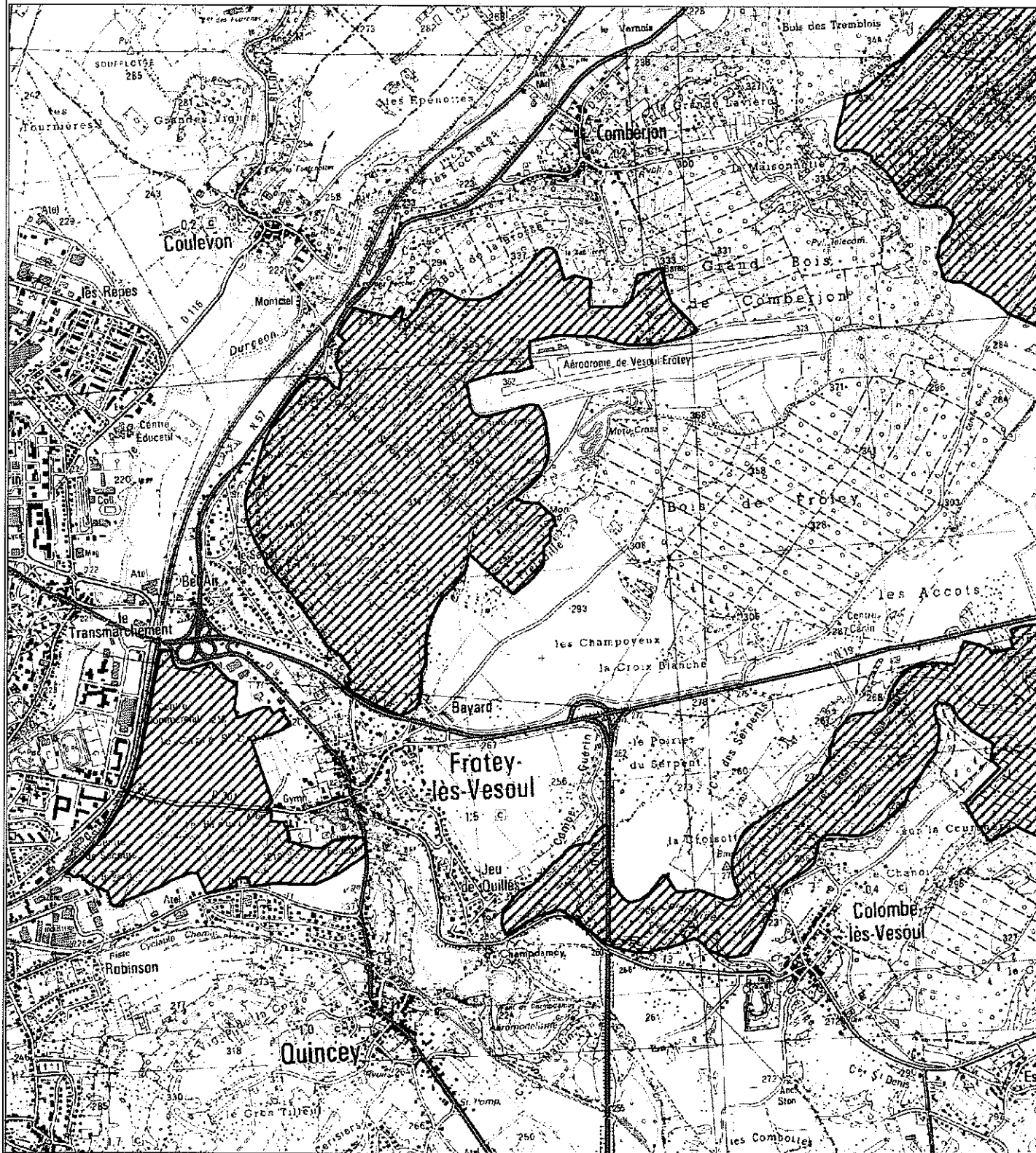
27 MAI 2009

Le ministre d'Etat, ministre de l'écologie,
de l'énergie, du développement durable
et de l'aménagement du territoire

La secrétaire d'Etat chargée de l'écologie

Jean-Louis BORLOO

Chantal JOUANNO



ZSC

Echelle : 1/25000

Fond Scan® - IGN© 2007



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Ministère
de l'Écologie, de l'Énergie,
du Développement durable
et de l'Aménagement
du territoire

SITE NATURA 2000 : PELOUSES DE LA REGION VESULIENNE ET VALLEE DE LA COLOMBINE (ZSC)

FR4301338 (Haute-Saône)

carte 3 / 7

Carte au 1/25000 (fond IGN scan25) annexée à l'arrêté de désignation de la ZSC

Signé le :

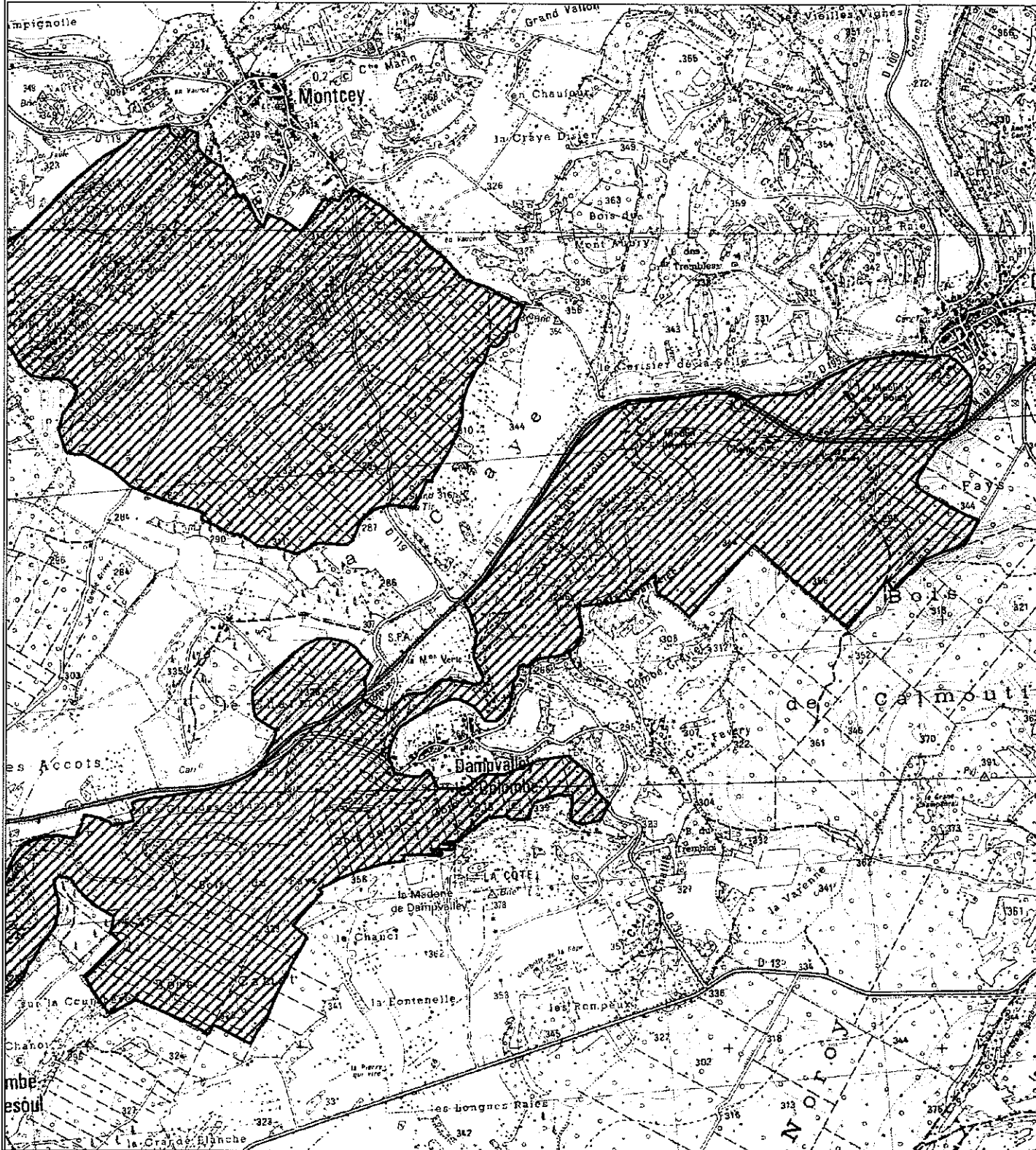
27 MAI 2009

Le ministre d'État, ministre de l'écologie,
de l'énergie, du développement durable
et de l'aménagement du territoire

La secrétaire d'Etat chargée de l'écologie

Jean-Louis BORLOO

Chantal JOUANNO



ZSC

Echelle : 1/25000

Fond Scan® - IGN© 2007



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Ministère
de l'Écologie, de l'Énergie,
du Développement durable
et de l'Aménagement
du territoire

SITE NATURA 2000 : PELOUSES DE LA REGION VESULIENNE ET VALLEE DE LA COLOMBINE (ZSC)

FR4301338 (Haute-Saône)

carte 4/7

Carte au 1/25000 (fond IGN scan25) annexée à l'arrêté de désignation de la ZSC

Signé le : **27 MAI 2009**

Le ministre d'Etat, ministre de l'écologie,
de l'énergie, du développement durable
et de l'aménagement du territoire

La secrétaire d'Etat chargée de l'écologie

Jean-Louis BORLOO

Chantal JOUANNO



ZSC

Echelle : 1/25000

Fond Scan® - IGN© 2007



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Ministère
de l'Écologie, de l'Énergie,
du Développement durable
et de l'Aménagement
du territoire

**SITE NATURA 2000 : PELOUSES DE LA REGION VESULIENNE ET
VALLEE DE LA COLOMBINE (ZSC)**

FR4301338 (Haute-Saône)

carte 5/ 7

Carte au 1/25000 (fond IGN scan25) annexée à l'arrêté de désignation de la ZSC

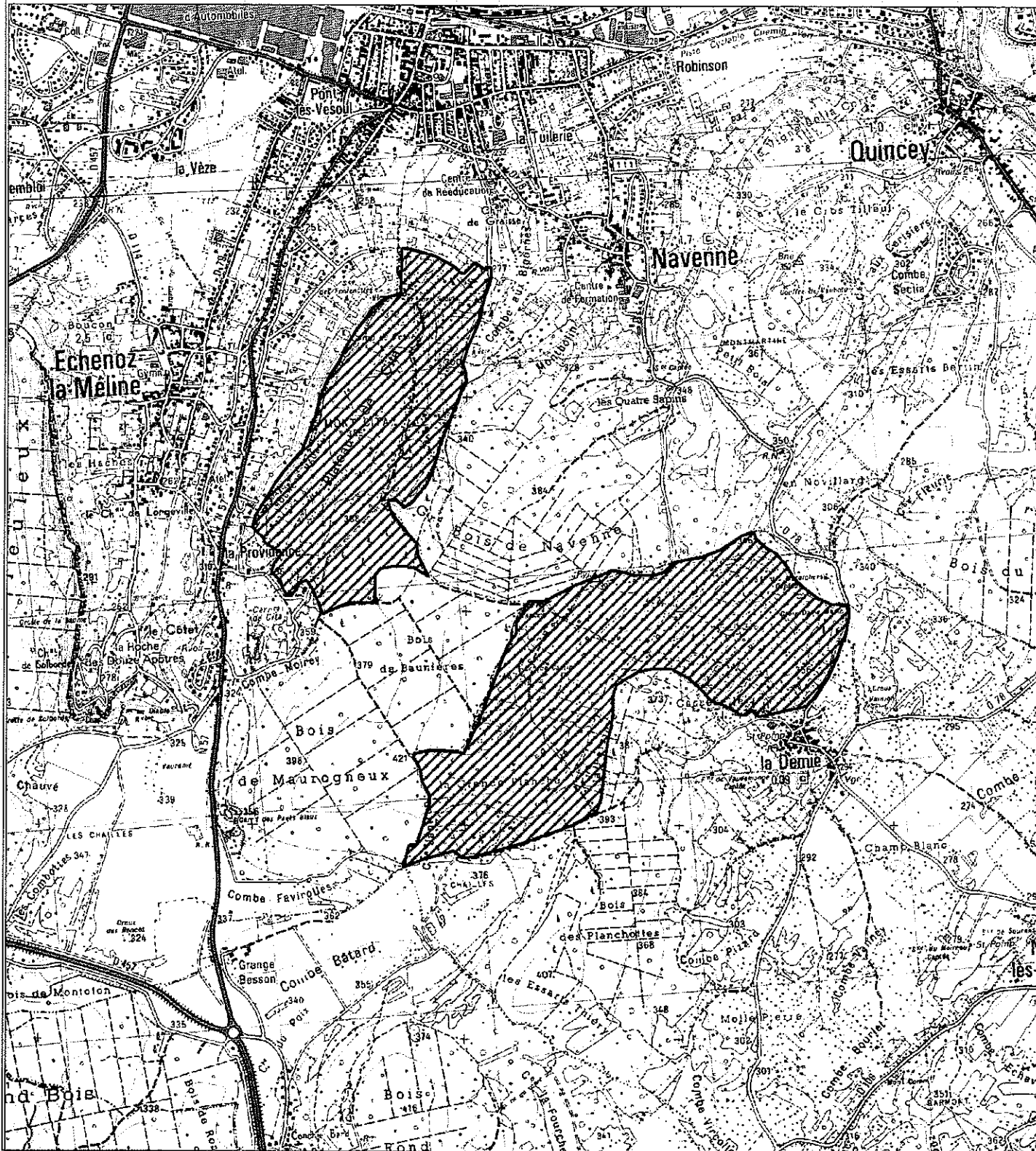
Signé le : **27 MAI 2009**

Le ministre d'État, ministre de l'écologie,
de l'énergie, du développement durable
et de l'aménagement du territoire

La secrétaire d'Etat chargée de l'écologie

Jean-Louis BORLOO

Chantal JOUANNO



ZSC

Echelle : 1/25000

Fond Scan® - IGN© 2007



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Ministère
de l'Écologie, de l'Énergie,
du Développement durable
et de l'Aménagement
du territoire

SITE NATURA 2000 : PELOUSES DE LA REGION VESULIENNE ET VALLEE DE LA COLOMBINE (ZSC)

FR4301338 (Haute-Saône)

carte 6/7

Carte au 1/25000 (fond IGN scan25) annexée à l'arrêté de désignation de la ZSC

Signé le : **27 MAI 2009**

Le ministre d'État, ministre de l'écologie,
de l'énergie, du développement durable
et de l'aménagement du territoire

La secrétaire d'Etat chargée de l'écologie

Jean-Louis BORLOO

Chantal JOUANNO



ZSC

Echelle : 1/25000

Fond Scan® - IGN© 2007



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Ministère
de l'Écologie, de l'Énergie,
du Développement durable
et de l'Aménagement
du territoire

SITE NATURA 2000 : PELOUSES DE LA REGION VESULIENNE ET VALLEE DE LA COLOMBINE (ZSC)

FR4301338 (Haute-Saône)

carte 717

Carte au 1/25000 (fond IGN scan25) annexée à l'arrêté de désignation de la ZSC

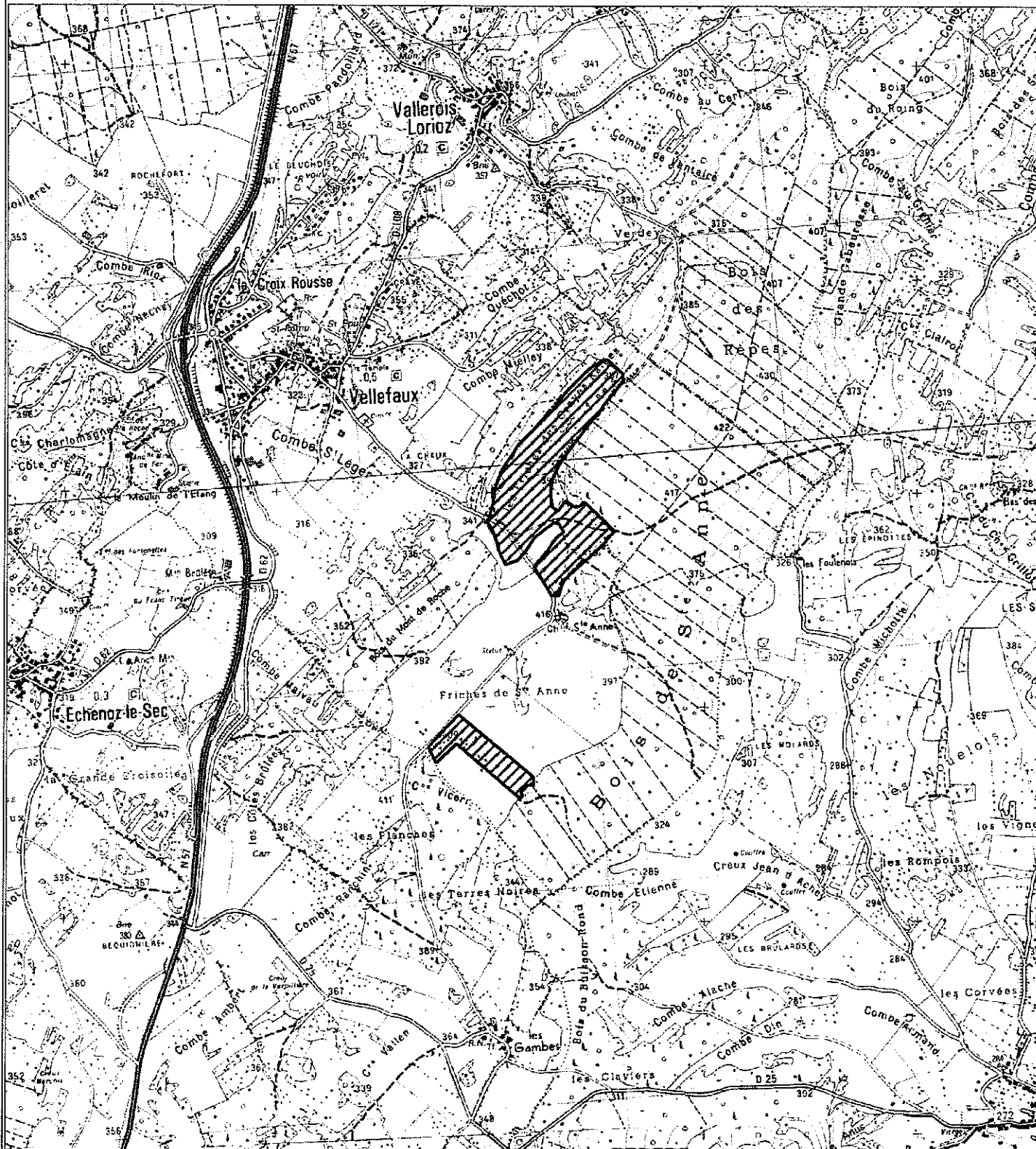
Signé le : **27 MAI 2009**

Le ministre d'État, ministre de l'écologie,
de l'énergie, du développement durable
et de l'aménagement du territoire

La secrétaire d'Etat chargée de l'écologie

Jean-Louis BORLOO

Chantal JOUANNO



ZSC

Echelle : 1/25000

Fond Scan® - IGN© 2007